



Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

**B
A
C
T
E
R
I
E
N
O
L
O
G
I
Q
U
E**

Le bachelier STMG s'ouvre les portes des métiers du secteur tertiaire dans le domaine de la gestion, du management commercial, de la banque et assurance, de l'informatique, de la communication, de l'administration, du tourisme. Ces secteurs sont quasiment tous signalés comme les plus porteurs d'emploi dans les années à venir et plus particulièrement en informatique. Le bac STMG permet aussi d'envisager une orientation dans le secteur social ou bien de se doter des compétences de managers pour les futurs créateurs d'entreprises.

Le programme prend appui sur les enseignements de Sciences de gestion et de Management des organisations de la classe de première.

Le programme possède une forte dimension juridique, il sollicite très concrètement les savoirs et les raisonnements relevant du droit du travail et de la réglementation générale des relations de travail.

La communication est abordée sous une double dimension :

- la communication permet d'analyser comment un individu, dans sa relation à l'autre, aux autres, participe à la « construction humaine » des organisations à travers les interactions, les processus et les phénomènes relationnels.
- la communication permet de réguler les relations de travail via les modes d'organisation du travail, de mettre en œuvre des pratiques organisationnelles et de proposer des techniques, des outils et supports de communication.

La spécialité Ressources humaines et communication s'intéresse aux fonctionnements humains dans les entreprises, à la gestion des ressources humaines, à l'organisation du travail, au droit du travail, à la communication.

Profil :

- ▶ Maturité d'esprit, bonne présentation, rigueur ;
- ▶ Sens de la communication, initiative ;
- ▶ Curiosité pour l'économie générale ;
- ▶ Ouverture aux techniques nouvelles de communication ;
- ▶ Bonne expression écrite et orale, goût pour les langues ;
- ▶ Avoir un esprit d'analyse ;
- ▶ Aimer l'organisation ;
- ▶ Une autonomie sur poste informatique.

👉 Débouchés

Ce diplôme ne prépare pas à l'entrée dans la vie professionnelle. Il doit être complété par des études supérieures en BTS ou DUT communication, gestion administrative, gestion des ressources humaines, gestion des petites et moyennes entreprises.

👉 Accès à la Formation

En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée.

👉 Etablissements

Ariège (09)

Foix - Lycée général et technologique Gabriel Fauré (public) /

Pamiers - Lycée polyvalent Pyrène (public) /

Aude (11)

Carcassonne - Lycée Paul Sabatier (public) /

Carcassonne - Lycée privé Saint-Louis (voie générale et technologique) (privé sous contrat) /

Castelnaudary - Lycée Germaine Tillion (voie générale et technologique) (public) /

Lézignan-Corbières - Lycée Ernest Ferroul (voie générale et technologique) (public) /

Limoux - Lycée Jacques Ruffié (voie générale et technologique) (public) /

Narbonne - Lycée Louise Michel (voie générale et technologique) (public) /

Aveyron (12)

Millau - Lycée général et technologique privé Jeanne d'Arc (privé sous contrat) /





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

Millau - Lycée général et technologique Jean Vigo (public) /
Rodez - Lycée général et technologique privé Louis Querbes
(privé sous contrat) /
Rodez - Lycée général et technologique Alexis Monteil
(public) /
Villefranche-de-Rouergue - Lycée général et technologique
Raymond Savignac (public) /

Gard (30)

Bagnols-sur-Cèze - Lycée Albert Einstein (voie générale et
technologique) (public) /
Milhau - Lycée Geneviève de Gaulle-Anthonioz (voie
générale et technologique) (public) /
Nîmes - Lycée Philippe Lamour (public) /
Nîmes - Lycée Ernest Hemingway (voie générale et
technologique) (public) /
Nîmes - Lycée Alphonse Daudet (public) /
Nîmes - Lycée Albert Camus (public) /
Nîmes - Lycée privé Saint-Vincent de Paul (voie générale et
technologique) (privé sous contrat) /
Saint-Christol-lès-Alès - Lycée Jacques Prévert (voie
générale et technologique) (public) /
Uzès - Lycée des métiers d'art Charles Gide (voie générale et
technologique) (public) /
Villeneuve-lès-Avignon - Lycée Jean Vilar (public) /

Haute-Garonne (31)

Fonsorbes - Lycée général Clémence Royer (public) /
Muret - Lycée polyvalent Pierre d'Aragon (public) /
Pins-Justaret - Lycée polyvalent Jean Pierre Vernant (public)
/
Saint-Gaudens - Lycée général et technologique de
Bagatelle (public) /
Toulouse - Lycée général et technologique Marcelin
Berthelot (public) /
Toulouse - Lycée polyvalent Raymond Naves (public) /
Toulouse - Lycée général et technologique privé Sainte-
Marie des Champs (privé sous contrat) /
Toulouse - Lycée général et technologique Henri de
Toulouse-Lautrec (public) /
Toulouse - Lycée polyvalent Joseph Gallieni (public) /
Toulouse - Lycée général et technologique privé Sainte-
Marie de Nevers (privé sous contrat) /
Toulouse - Lycée général et technologique des Arènes
(public) /
Tournefeuille - Lycée polyvalent M.L Dissard Françoise
(public) /
Villefranche-de-Lauragais - Lycée polyvalent Léon Blum
(public) /
Gers (32)
Auch - Lycée général et technologique Pardailhan (public) /
Lectoure - Lycée polyvalent Maréchal Lannes (public) /

Hérault (34)

Agde - Lycée Auguste Loubatières (voie générale et
technologique) (public) /
Béziers - Lycée Henri IV (public) /
Béziers - Lycée privé La Trinité (privé sous contrat) /
Castelnau-le-Lez - Lycée Georges Pompidou (voie générale
et technologique) (public) /
Clermont-l'Hérault - Lycée René Gosse (public) /
Lattes - Lycée Champollion (voie générale et technologique)
(public) /
Lodève - Lycée Joseph Vallot (voie générale et
technologique) (public) /
Lunel - Lycée Louis Feuillade (voie générale et
technologique) (public) /
Montpellier - Lycée privé Nevers (voie générale et
technologique) (privé sous contrat) /
Montpellier - Lycée Georges Clemenceau (public) /
Montpellier - Cité scolaire Françoise Combes (lycée) (public)
/
Montpellier - Lycée Joffre (public) /
Montpellier - Lycée Jules Guesde (voie générale et
technologique) (public) /
Montpellier - Lycée Jean Monnet (public) /
Pézenas - Lycée Jean Moulin (public) /
Sérignan - Lycée Marc Bloch (voie générale et
technologique) (public) /
Sète - Lycée Irène et Frédéric Joliot-Curie (public) /

Lot (46)

Cahors - Lycée général et technologique Clément Marot
(public) /
Figeac - Lycée général et technologique Champollion
(public) /

Lozère (48)

Saint-Chély-d'Apcher - Lycée Théophile Roussel (voie
générale et technologique) (public) /

Hautes-Pyrénées (65)

Tarbes - Lycée technologique privé Pradeau-La Sède Saint-
Pierre (privé sous contrat) /
Tarbes - Lycée général et technologique Marie Curie (public)
/

Pyrénées-Orientales (66)

Canet-en-Roussillon - Lycée Rosa Luxemburg (voie générale
et technologique) (public) /
Céret - Lycée Déodat de Séverac (voie générale et
technologique) (public) /
Perpignan - Lycée Aristide Maillol (voie générale et
technologique) (public) /
Perpignan - Lycée privé Notre-Dame du Bon Secours (privé
sous contrat) /
Perpignan - Lycée François Arago (public) /





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

Perpignan - Lycée Jean Lurçat (voie générale et technologique) (public) /

Prades - Lycée Charles Renouvier (voie générale et technologique) (public) /

Tarn (81)

Albi - Lycée général et technologique privé Amboise (privé sous contrat) /

Albi - Lycée polyvalent Louis Rascol (public) /

Castres - Lycée polyvalent La Borde Basse (public) /

Castres - Lycée général et technologique privé Notre-Dame (privé sous contrat) /

Gaillac - Lycée général et technologique Victor Hugo (public) /

Tarn-et-Garonne (82)

Montauban - Lycée polyvalent Antoine Bourdelle (public) /

Montauban - Lycée général Jules Michelet (public) /

Montech - Lycée polyvalent Olympe de Gouges (public) /

Monteils - Lycée polyvalent Claude Nougaro (public) /

Andorre (99)

Andorre-la-Vella - Lycée Comte de Foix (public) /

👉 Descriptif des matières

Enseignements communs

- Économie, droit et management des organisations sont communs à tous les élèves de première et de terminale STMG. Les cours portent sur l'entreprise (administration, entreprise publique ou privée), son environnement économique, juridique, et l'ensemble des techniques au service de sa gestion, de sa communication interne et externe. Ils intègrent la mise en œuvre des outils informatiques, bureautiques et télématiques.
- En communication, on aborde les comportements, la psychologie sociale, la communication, l'information et l'organisation. L'enseignement comporte des cours théoriques et des études de situations réelles. Il s'appuie largement sur les technologies de l'information et de la communication.
- En gestion, le programme comporte 4 parties : l'entreprise et son fonctionnement, les systèmes d'information et les bases de données, la comptabilité financière et la comptabilité de gestion.

Communication et gestion des ressources humaines

- Les élèves abordent la notion de groupe, les différents modes et outils de communication, les conditions de travail, l'organisation du travail et des entreprises. (outils collaboratifs...). La motivation (temps de travail, conditions de travail, rémunération...), les compétences (recrutement, évaluation et gestion des compétences...),

les relations sociales (dynamique de groupe, gestion des conflits, climat social...),

👉 Poursuites d'études

Comme la quasi-totalité des bacs généraux et technologiques, le bac STMG-CF ne permet guère une insertion professionnelle directe ; il a en effet vocation à préparer les élèves à des études supérieures.

Ainsi, il permet aux élèves ayant suivi une scolarité de poursuivre leurs études en :

– **BTS** Assistant de gestion de PME-PMI, Assistant de manager, Communication, Professions immobilières, Tourisme

– **BUT** Carrières juridiques, Gestion des entreprises et des administrations, Gestion administrative et commerciale...

– Licences professionnelles

La licence professionnelle se prépare en 1 an, après un bac+2. C'est un diplôme universitaire conçu pour l'insertion professionnelle qui comprend un stage de 12 à 16 semaines. De nombreuses spécialités existent. Exemples : Management des collectivités territoriales IUT de Grenoble - management des organisations spécialité gestion de la paie et du social Université Montpellier I - gestion des ressources humaines spécialité gestion du temps de travail et des rémunérations Université Montpellier II - Droit, économie, gestion des ressources humaines spécialité gestion du personnel et de la paie Université de Bretagne Occidentale Quimper - Droit, économie, gestion des ressources humaines spécialité gestion des ressources humaines appliquée aux PME Université Toulouse I - Droit, économie, gestion des ressources humaines spécialité gestion des ressources humaines et paie Université Pierre Mendès France Grenoble - Droit, économie, gestion des ressources humaines spécialité gestion des ressources humaines appliquée aux PME Université Jean Monnet de Saint-Etienne - Droit, économie, gestion des ressources humaines spécialité gestion des ressources humaines Université de Poitiers

Les écoles du réseau EGC délivrent également un titre national homologué de « responsable de marketing, commercialisation et gestion ».

– Classes préparatoires aux grandes écoles

La classe prépa économique option technologique est réservée aux bacheliers STMG, toutes spécialités. La formation dure deux ans et permet d'intégrer, après réussite au concours, les écoles supérieures de





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

commerce en région. - La prépa ENS Cachan, département économie et gestion. Les élèves peuvent présenter le concours de cette école (qui forme des enseignants du secondaire et du supérieur) et de multiples concours d'écoles de commerce.

– Ecoles de commerce, gestion, comptabilité

En 2 ou 3 ans après le bac

Les formations du réseau Negoventis (créé par les CCI), préparent aux titres homologués de Technicien supérieur des forces de vente, d'Attaché commercial... (après bac ou bac+2) par alternance. Les écoles suivantes recrutent sur concours communs ou sur concours propre à chaque école.

En 3 ans après le bac pour préparer un Bachelor.

26 écoles de gestion et de commerce du réseau EGC, (créé par les CCI) et 13 écoles supérieures de commerce.

Les écoles du réseau EGC délivrent également un titre national homologué de « responsable de marketing, commercialisation et gestion ».

– Licences et Masters

3 à 5 ans d'études sont nécessaires pour obtenir une Licence (bac+3) puis un Master (bac+5). Les études universitaires requièrent une solide culture générale, de la méthodologie et des qualités d'expression en français. Le domaine économie-gestion est le plus adapté.

Exemples :

Licence des sciences de gestion, parcours sciences du management, (université d'Assas, Paris).

Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2". D'autres possibilités de poursuites d'études existent, n'hésitez pas à vous renseigner.

J'ai besoin de plus d'infos

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Enseignements	2nde
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h
Sciences numériques et technologies	1h30

Enseignements optionnels 1 enseignement général au choix	2nde
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3h
Langue des signes française	3h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel /histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
Arts du cirque	6h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement agricole)	3h

Enseignements optionnels (1 enseignement technologique au choix)	2nde
Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Création et culture – design	6h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6h
Atelier artistique (horaire annuel)	72h

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2 DE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume



Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

horaire peut varier selon les besoins des élèves).

- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation

langue. L'enseignement technologique en langue vivante A est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de Langue vivante.

(2) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(3) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(4) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.

Examens

Epreuves communes de contrôle continu

La moyenne des notes obtenues aux épreuves communes de contrôle continu est affectée d'un coefficient 30 pour un coefficient total de 100.

Enseignements	1 ^{ère}	Tle
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h	18h
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4h	4h
Éducation physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		
enseignements de spécialité		
Sciences de gestion et numérique	7h	-
Management	4h	-
Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique ressources humaines et communication	-	10h
Droit et économie	4h	6h
enseignements optionnels		
Arts (4)	3h	3h
Éducation physique et sportive	3h	3h
Langues des signes française	3h	3h

(1) Dont 1h d'ETLV. La langue vivante A est étrangère. La langue vivante B peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de

Intitulé de l'épreuve	Epreuve commune de contrôle continu					
	n° 1		n° 2		n° 3	
	Nature	Durée	Nature	Durée	Nature	Durée
Histoire-Géographie	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
LVA + ETLVA	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
LVB	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
Mathématiques	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
EPS	CCF (contrôle en cours de formation)					
Management			Ecrite	2h		

Pour plus de renseignements

- Histoire-géographie [Note de service n° 2019-050 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVA + ETLVA [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVB [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Mathématiques [Note de service n° 2019-058 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- EPS [Arrêté du 28 juin 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréat général et technologique](#)
- Management [Note de service n° 2019-060 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves terminales





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

Epreuves anticipées			
Intitulé	Coeff.	Nature	Durée
Français (écrit)	5	Ecrite	4h
Français (oral)	5	Orale	20mn
Epreuves finales			
Philosophie	4	Ecrite	4h
Epreuve orale terminale	14	Orale	20mn
Droit et économie	16	Ecrite	4h
Management, sciences de gestion numérique	16	Ecrite	4h

Pour plus de renseignements

- Français (épreuve anticipée) Epreuve écrite [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Français (épreuve anticipée) Epreuve orale [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves du second groupe (« oraux de rattrapage » ou « épreuves de contrôle »)

Lors des épreuves du second groupe, le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux disciplines qu'il choisit parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris les épreuves anticipées.

Seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury de l'examen. Le coefficient de l'épreuve reste le même.

Le candidat est reçu s'il obtient au moins, à l'issue de ces oraux, une note moyenne de 10/20 à l'ensemble des épreuves.





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

Les centres d'information et d'orientation dans
l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr
Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr
Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr
Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr
Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr
Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr
Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr
Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr
Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr
Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr
Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr
Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr
Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr
Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr
Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr
Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr
CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr
CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr
CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr
CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr
CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr
CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr
CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr
CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr
CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr
CIO Millau
[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)
CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr
CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr
CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr
CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr
CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr
CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr
CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr
CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr
CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr
CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans
l'académie de Toulouse

CIO Albi

